

Compte-rendu du CHSCT D du 01/07/2020

La délégation FNEC FP-FO au CHSCTD : Nicolas Duquerroy et Hélène Hourrier.

Compte-rendu de la visite au collège Baudelaire de Clermont-Ferrand 07/01/2020

Visite sur la thématique du climat scolaire. Un audit participatif a été préconisé. Il faudra des mesures globales si on veut arriver à améliorer la situation dans cet établissement.

Bilan de la réouverture des établissements scolaires depuis le 11 mai 2020

Selon le DASEN, cette reprise s'est passée aussi bien que possible car tous les personnels étaient à leur poste malgré des protocoles contraignants. Les problèmes structurels ont aussi été importants. Un travail exceptionnel a été fait dans les écoles et dans les collèges alors même qu'il y a eu des « interventions malheureuses » des politiques très régulièrement dans les médias durant cette période.

La médecine de prévention a cependant souligné qu'il faudrait à l'avenir davantage de communication des IEN vers les enseignants.

Les organisations syndicales ont souligné le mal-être et l'épuisement très important chez les personnels durant le confinement et plus encore, durant le déconfinement. La charge de travail engagée pour faire distanciel et présentiel, et pour adapter les classes au protocole, a été très importante dans un contexte où les personnels ont été lâchés par le Ministre.

FO a dénoncé le manque, voire l'absence, de moyens alloués (masques FFP2 et dépistage systématique) pour cette reprise ainsi que la multiplication des injonctions contradictoires données à la dernière minute. Cette période a aussi été le prétexte pour attaquer une fois de plus les statuts. Par exemple, dans le 1^{er} degré, on a demandé à des RASED de prendre en charge des classes pour palier le manque de TR.

Et ce ne sont pas les primes qui vont reconforter les personnels car peu en toucheront et elles sont très inégalitaires.



Application de l'arrêt Omont

FO a aussi souligné l'immense mépris du gouvernement qui a décidé d'appliquer strictement l'arrêt Omont : pour 2 jours de grève, des collègues se sont vus retirer 4 jours de salaire sur le weekend du 7 et 8 décembre ! Une honte ! Cette application est d'autant plus injuste qu'elle revient à nier le travail effectué par les enseignants durant les week-ends. Le DASEN s'est cependant engagé à parler de cette situation au recteur.

MALGRÉ LE CORONAVIRUS
LA COLÈRE SOCIALE NE FAIBLIT PAS



Registres SST

Parmi les registres Santé et Sécurité au Travail étudiés, 7 concernaient des écoles et 1 une situation en collège. Certains dossiers avec l'aide du syndicat FO sont aujourd'hui réglés ou en passe de l'être.

Programmation des visites

Ce point a été reporté au CHSCT D de septembre 2020 afin d'avoir une meilleure visibilité de la situation dans les établissements. Il faudra évidemment effectuer en priorité la visite toujours non réalisée au collège Gérard Philippe de Clermont-Ferrand. Conformément à sa position, FO se laissera le choix de participer ou non à ces visites programmées, le plus urgent étant de pouvoir se rendre à tout moment de l'année dans les établissements où surviendraient des problèmes.

Allègements de service

Un bilan sur cette question devrait apparaître régulièrement en CHSCT D. Pour le 1^{er} degré, FO a dénoncé 19 refus d'allègements de service alors que certains collègues ont eu des avis positifs de la médecine de prévention ou des notifications RQTH.

Si vous êtes dans cette situation contactez le syndicat FO.

Fonctionnement réglementaire du CHSCT D

En raison du départ du DASEN avant l'épuisement de l'ordre du jour, FO a décidé de reporter ce point important sur les dysfonctionnements répétés du CHSCT D 63 à la séance de septembre 2020.

Nous avons appris que **le CHSCT D 63**, en l'absence de CHSCT D Spécial dans le Puy-de-Dôme, **traiterait désormais les situations des personnels administratifs**. FO défendra tous les dossiers qui lui seront confiés et portera les revendications des personnels administratifs : nous vous invitons donc vivement à nous faire remonter toutes vos questions, dossiers, registres... afin qu'ils puissent être **étudiés dès septembre 2020** dans cette instance.

Déclaration de la FNEC FP-FO

L'année qui vient de s'écouler a été particulièrement éprouvante pour les personnels de l'Education nationale comme pour tous les salariés de ce pays. Elle a débuté avec l'annonce par le gouvernement de la réforme des retraites mettant en place le système par points et qui organise une baisse drastique des retraites et pensions de tous les salariés.

Contrairement à ce qu'ose affirmer M. Macron, le gouvernement non seulement n'a pas changé de cap mais s'est servi en plus de la crise sanitaire pour approfondir toutes les réformes qu'il entendait mener.

Les personnels de l'Education nationale, dont les personnels de direction, ont dû organiser pas moins de trois rentrées en l'espace de quelques semaines sous le joug de protocoles sanitaires inapplicables. Ils ont dû inventer en toute hâte des solutions.

Et pendant ce temps, le ministre de l'Education Nationale, n'a pas cessé de remettre profondément en cause le statut et les droits de l'ensemble des personnels.

Une proposition de loi sur la fonction de directeur d'école est discutée à l'assemblée nationale, visant à remettre en cause le fonctionnement de l'école en instaurant un directeur qui deviendrait le « chef » d'une école toujours plus autonome, contraint de rendre des comptes aux conseils d'écoles, au DASEN et au maire !

La crise sanitaire aurait rendu inévitable le changement de statut. Il ne s'agit ni plus ni moins que de placer les directeurs sous la coupe des collectivités et d'instituer le conseil d'école comme véritable conseil d'administration donneur d'ordres.

M. Blanquer met en place le dispositif 2S2C, toujours au nom de la crise sanitaire. L'objectif est de permettre la prise en charge des élèves sur le temps scolaire par divers intervenants extérieurs et non par les enseignants eux-mêmes. Cela concerne tous les enseignements et prioritairement ceux d'arts plastiques, d'EPS et d'éducation musicale. M. Blanquer prévoit d'institutionnaliser le dispositif 2S2C qui « devrait devenir structurel ». Cette remise en cause de l'instruction publique de savoirs disciplinaires par des fonctionnaires d'État est un pas de plus vers la territorialisation et l'externalisation de l'école, la fusion des corps des professeurs des 1^{er} et 2nd degrés ainsi qu'une nouvelle tentative de réunir école et collège. Ce dispositif est par ailleurs financé sur le BOP 230 correspondant aux dépenses « vie de l'élève » consacrées aux postes d'infirmiers, médecins, assistants sociaux, AED, CPE et à l'action sociale.

En réalité, il s'agit d'un nouvel outil pour permettre des suppressions de postes supplémentaires.

Et puis, il y a le projet de loi instituant l'obligation de travail à distance. Alors que les enseignants ont supporté seuls et sans aucune aide de leur institution la continuité pédagogique avec leur matériel personnel et en dehors de tout cadre réglementaire, il n'y a que le Ministre pour trouver que c'est merveilleux et à vouloir le pérenniser.

La FNEC-FP FO, comme tous les personnels de l'éducation nationale, a été particulièrement choquée par la campagne de dénigrement des enseignants à laquelle nous avons assisté et à laquelle le ministre a contribué en publiant des taux de présence totalement sortis de leur contexte (60 % alors qu'il est le produit direct des protocoles imposés par le ministre). Nous le savons cette campagne odieuse n'a qu'un objectif : imposer toute les réformes en cours et un travail sans fin durant toute l'année.

Alors, cela suffit !

Les personnels de l'Education Nationale ont fait du mieux qu'ils pouvaient, et sans compter, à la fois pendant le confinement puis le déconfinement. Ils sont éprouvés et épuisés.

Plutôt que de mettre en place le dispositif vacances apprenantes, le ministre de l'EN serait mieux inspiré de permettre de réduire le nombre d'élèves par classe.

Mais c'est très exactement l'inverse qu'il organise pour la rentrée 2020. Dans l'académie de Clermont-Ferrand, alors que les seuils d'ouverture étaient de 30 élèves par classe dans les collèges, le rectorat planifie désormais des classes à 31 ou 32 élèves.

Hier, les enseignants du 2nd degré étaient destinataires de leurs résultats pour les mutations. Pour la première fois, ces opérations de mutations se sont réalisées en l'absence des organisations syndicales Aucune possibilité pour les personnels de vérifier les barèmes et la transparence de leur affectation.

Nous savons que c'est la porte ouverte à tous les passe-droits. Nos jeunes collègues AED, recrutés par les chefs d'établissement, préfigurent de cette volonté.

Pour la FNEC FP-FO, alors que les conditions de la rentrée scolaire 2020 s'annoncent à la fois inédites et difficiles, ce dont auront besoin les élèves, ce sont des classes qui ne seront pas surchargées ainsi que des personnels en nombre suffisant. Aucune suppression de classe et de poste ne devrait donc être envisagée dans les établissements. De même, toutes les demandes d'ouvertures de classes devraient être satisfaites.

Comme les soignants et les chercheurs, les enseignants demandent les moyens de travailler dignement et dans l'intérêt des élèves. Il serait temps de les leur donner au lieu de dégrader, chaque année, une École accusée de tous les maux et qui ne serait bonne qu'à être sans cesse réformée.

La FNEC-FP-FO continuera d'œuvrer à tous les niveaux pour améliorer les conditions de travail de tous les personnels.

